



GUIDE PLACEMENTS 2024

PLACER À COURT TERME

DYNAMISER EN BOURSE

INVESTIR EN IMMOBILIER

PRÉPARER VOTRE RETRAITE

DIVERSIFIER VOS ACTIFS

Assurance vie

PERFORMANCE	RISQUE	DURÉE	LIQUIDITÉ
Environ 2,5 % pour le fonds en euros (variable selon les contrats)	Capital garanti pour le fonds en euros, pertes possibles sur les unités de compte	Au moins huit ans	Retraits possibles à tout moment

Plus attractive que jamais, quel que soit votre profil



Quelle que soit l'assurance vie que vous souscrivez, prêtez bien attention aux frais prélevés, ainsi qu'aux écarts de performance entre les différents contrats.

L'assurance vie s'apparente à un placement financier. Elle constitue un investissement judicieux pour faire fructifier sur le long terme ses économies, dans l'optique d'un achat immobilier ou de la préparation de sa retraite. Ouverte à tous, cette enveloppe peut être alimentée à l'infini.

Il existe différents types de contrats que les épargnants souscrivent en fonction de leurs aspirations et de leur profil (prudent, équilibré, risqué).

Le contrat monosupport permet de placer son argent uniquement dans un fonds en euros au capital garanti.

Le contrat multisupport propose, quant à lui, d'investir dans un fonds en euros, ainsi

que dans des unités de compte associées à diverses classes d'actifs, comme des actions, des obligations, des parts immobilières (SCPI, OPCI...).

Le fonds en euros est garanti et bénéficie toujours de «l'effet cliquet» : un mécanisme assurant que les intérêts obtenus sur un contrat seront définitivement acquis.

Les unités de compte, potentiellement plus rémunératrices, n'offrent, en revanche, aucune garantie sur le capital investi.

Dans le cadre de la gestion libre, l'épargnant répartit comme il le souhaite ses économies entre les différents supports et effectue des arbitrages pour modifier cette répartition. Avec la gestion pilotée, c'est l'assureur qui réalise

les arbitrages nécessaires pour optimiser son contrat, moyennant des frais supplémentaires.

Quelle que soit la formule, souscrite, soyez vigilant aux frais prélevés, qui varient d'un assureur à un autre, et aux écarts de performance entre les différents contrats, bien que les rendements passés n'offrent pas de garantie future.



Fiscalité.

Vous pouvez récupérer votre argent à tout moment. Seuls les gains sont imposés. La fiscalité diffère selon deux facteurs : la date à laquelle vous avez effectué des versements et le moment où vous réalisez des retraits, appelés «rachats» par les assureurs.

Pour les gains obtenus sur des sommes versées avant le 27 septembre 2017, l'épargnant est soumis à la taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu ou, sur option, au prélèvement forfaitaire libératoire (PFL), souvent plus avantageux. Le PFL s'élève à 15 % pour un contrat qui a entre quatre et huit ans, puis à 7,5 % au-delà. Sans oublier les 17,2 % de prélèvements sociaux, qui s'appliquent dans tous les cas.

Les profits engendrés sur des sommes versées après le 27 septembre 2017 sont, eux, soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %, prélèvements sociaux inclus. Mais pour tout contrat de plus de huit ans, ils sont taxés à 7,5 % seulement, auxquels s'ajoutent encore les prélèvements so-

ciaux (17,2 %). Ce taux ne vaut toutefois que pour les gains obtenus sur des versements inférieurs à 150000 euros. Au-delà, le PFU s'applique.

Quelles que soient les dates auxquelles vous avez alimenté votre placement, un abattement annuel de 4600 euros pour un célibataire et de 9200 euros pour un couple marié ou pacsé s'applique sur les profits après huit ans.



Succession.

Considéré comme un actif hors succession, l'assurance vie permet de transmettre un capital dans des conditions avantageuses aux proches de son choix, dès lors qu'ils ont bien été désignés dans la clause bénéficiaire.

Les primes versées avant l'âge de 70 ans sur son contrat jouissent d'une exonération de droits jusqu'à 152500 euros par bénéficiaire. Puis, une taxe de 20 % s'applique entre 152501 et 852500 euros, et de 31,25 % au-delà.

Pour les primes versées après 70 ans, il existe un abattement commun à tous les bénéficiaires de «seulement» 30500 euros. Ensuite, les sommes perçues sont soumises aux droits de succession, mais les intérêts capitalisés restent non imposables.

L'avis du Revenu

Très avantageux sur le plan fiscal et incontournable dans la gestion d'un patrimoine. Investissez dans des contrats Trophées d'Or du Revenu.



Les 34 contrats d'assurance vie primés par Le Revenu (classement alphabétique)

Pour vous aider à choisir votre assurance vie, *Le Revenu* analyse chaque année l'ensemble des contrats ouverts à la souscription. En 2023, la rédaction a attribué un Trophée d'Or à trente-quatre contrats, les meilleurs dans leur catégorie.

Contrat (Assureur / Distributeur)	Taux du fonds en euros 2022 ⁽¹⁾	Frais maximums			Versement à 100 % sur le fonds en euros ⁽²⁾	Nombre de fonds en gestion libre	Versement initial minimum
		À l'entrée	Gestion du fonds en euros	Gestion des unités de comptes (UC)			
Actépagne 2 (La France Mutualiste)	2,11% - 2,31%	0%	0,77%	0,77%	Oui	15	300 €
Amplic-Assurance Vie (Amplic Mutuelle)	Trop récent	0%	0,50%	Pas d'UC	Oui	Pas d'UC	5 000 €
Arpèges (Axa / Agents généraux)	1,40% - 3,50%	0,68% ⁽³⁾	0,80%	0,96%	Oui	49	1 000 €
Assurance Vie Responsable et Solidaire (Maif)	2,10%	1,5%	0,60%	0,70%	Oui	14	30 €
Bati Épargne (SMA Vie BTP)	2%	2,5%	0,60%	0,84%	Oui	40	5 000 €
Boursorama Vie (Generali / Boursobank)	2,30% - 2,60%	0%	0,75%	0,75%	Oui	593	300 €
Cachemire Patrimoine Série 2 (CNP / La Banque Postale)	1,50% - 3,21%	2%	0,75%	0,85%	Oui	232	100 000 €
Carac Épargne Protection (Carac)	2,50%	0%	0,90%	Pas d'UC	Oui	Pas d'UC	200 €
Cler (Axa / Agipi)	2,05%	4,85%	0,75%	0,96%	Oui	12	1 000 €
Compte Épargne Libre Avenir (MIF)	2,20%	0%	0,60%	0,60%	Oui	32	500 €
Conservateur Helios Patrimoine (Le Conservateur)	1,1% - 3,2%	0,73% ⁽³⁾	0,96%	0,96%	Oui	67	1 000 €
Contrat Afer (Abeille Vie / Afer)	2,01%	1%	0,48%	0,48%	Oui	27	100 €
Corum Life (Corum L'Épargne)	Trop récent	0%	0,60%	0,00%	Non	9	50 €
Dynavie (Capma & Capmi / Monceau Assurances)	1,75%	1,33% ⁽³⁾	0,54%	Pas d'UC	Oui	Pas d'UC	1 000 €
Ébène (Sogécap / Société Générale)	2,18% ⁽³⁾	2,50%	0,84%	0,84%	Oui	73	150 000 €
Évolution Vie (Abeille Vie / Assurancevie.com)	1,61% - 3,22%	0%	0,60%	0,60%	Oui	110	500 €
Fortuneo Vie (Suravenir / Fortuneo)	1,80% ⁽⁶⁾ ou 2,10% ⁽⁷⁾	0%	0,6% ⁽⁸⁾	0,75%	Non	200	100 €
Gaipare Fidelissimo (Allianz Vie / Gaipare)	2,20%	2%	1,20%	1,20%	Non	100	30 000 €
Garance Épargne (Garance)	2,80%	1%	0,60%	0,60%	Oui	39	100 €
Kaori.Vie (Generali / Asac-Fapès / Secours Catholique)	1,25% ⁽⁴⁾ ou 1,48% - 2,96% ⁽⁵⁾	0%	0,80%	0,80%	Oui ⁽⁴⁾	27	500 €
Linxea Avenir 2 (Suravenir / Linxea)	1,80% ⁽⁶⁾ ou 2,10% ⁽⁷⁾	0%	0,60%	0,60%	Non	754	100 €
Meilleurtaux Liberté Vie (Sprica / Meilleurtaux)	2,30%	0%	2%	0,50%	Non	703	500 €
Mon Petit Placement Vie (Generali / MPP)	Pas de fonds en euros	0%	-	0,50%	Gestion pilotée uniquement		300 €
Multéo Série 2 (GMF Vie)	2,05%	2%	0,75%	0,75%	Oui	28	1 000 €
Multiplacements Privilège (Cardif / BNPP Banque privée)	2,04% ⁽³⁾	2,75%	0,70%	0,85%	Oui	576	20 000 €
Multisupport Confiance (SAF BTP / ProBTP)	2,05%	0%	0,60%	0,60%	Oui	10	100 €
Patrimoine Premium (Oradéa Vie / Patrimoine)	1,90% - 3,04%	0%	0,72%	0,72%	Oui	331	50 000 €
Patrimoine Vie Plus (Suravenir / CGP)	2% - 2,70%	4,5%	0,80%	1,08%	Non	1300	500 €
Placement-direct Vie (SwissLife / Placement-direct.fr)	1,70% - 3,25%	0%	0,60%	0,50%	Oui	1300	500 €
RES Multisupport (MACSF)	2,50%	0,62% ⁽³⁾	0,50%	0,50%	Oui	26	200 €
Target + (Oradéa Vie / Primonial)	2,50% ⁽⁶⁾	4%	0,80%	0,98%	Non	400	10 000 €
Titres@Vie (SwissLife Assurance & Patrimoine / Altaprofits)	1,70% - 2,90%	0%	0,60%	0,60%	Oui	578	1 000 €
Winatto (Maaf Vie)	2,05%	2%	0,60%	0,60%	Oui	28	300 €
Yomoni Vie (Suravenir / Yomoni)	2,10%	0%	0,60%	0,60%	Gestion pilotée uniquement		1 000 €

(1) Taux unique ou, si bonus, taux minimum et taux maximum. (2) Plafonné pour certains contrats. (3) Taux moyen. (4) Eurossima. (5) Netissima. (6) Suravenir Rendements 2. (7) Suravenir Opportunités 2. (8) Sécurité Infra Euro. UC : unités de compte.